

DEPARTEMENT DU CHER

Commune de Mornay sur Allier

ENQUETE PUBLIQUE

Projet de demandes de permis de construire pour la réalisation d'une centrale agrivoltaïque aux lieux-dits «Les champs de la croix», «Les Terres légères» et «La rangée des Chênes» sur le territoire de la commune de Mornay sur Allier

du 2 octobre 2023 à 9h00

au

3 novembre 2023 à 17h00

PV DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Intervenant : Olivier ALLEZARD Commissaire-enquêteur

L'enquête publique relative à la demande présentée par la SAS CS de Mornay sur Allier, en vue d'obtenir l'autorisation pour la réalisation d'une centrale agrivoltaïque, s'est tenue en mairie de Mornay sur Allier du lundi 02 octobre 2023 à partir de 9 h au vendredi 3 novembre 2023, jusqu'à 17 heures, soit pendant jours consécutifs.

Toutes les dispositions de l'arrêté préfectoral prescrivant l'enquête publique ont été respectées.

Le public a été régulièrement informé du fait qu'il pouvait consulter le dossier et déposer des contributions :

- Sur le registre d'enquête publique déposé à la Mairie, siège de l'enquête ;
- par voie de courrier déposé ou transmis par voie postale à la mairie de mornay sur Allier ;
- sur le site internet départemental de l'Etat.

Au final seul le premier moyen présenté a été utilisé par le public.

1. Résumé statistique du déroulement de l'enquête

1.1 Personnes rencontrées

Durant les 5 permanences, j'ai reçu 10 visites selon la répartition suivante :

- Lundi 2 octobre 2023 de 9h à 12 h : 2 personnes
- Mardi 10 octobre 2023 de 9h à 12 h : 1 personne
- Mardi 17 octobre 2023 de 14h à 17 h : pas de visite
- Jeudi 26 octobre 2023 de 9h à 12 h : 4 personnes
- Vendredi 3 novembre 2023 de 14 h à 17 h : 3 personnes.
-

Les personnes rencontrées avaient une assez bonne connaissance du dossier. Les échanges ont été courtois.

En outre, personne n'est venu en mairie en dehors des permanences.

1.2 Contributions reçues

Ainsi qu'il a déjà été dit, le public n'a utilisé que le registre d'enquête publique mis à sa disposition pour effectuer ses observations.

Il n'a été adressé ou déposé aucun courrier à mon intention auprès de la commune de Mornay sur Allier.

Il n'a été déposé aucune contribution sur l'adresse mail dédiée à la préfecture : ddtepMornay-sur-Allier@cher.gouv.fr (cf attestation DDT du 3 novembre 2023)

Au total, l'enquête a suscité 5 contributions, dont 5 exprimées se décomposant comme suit :

- 5 favorables ;
- 0 défavorables ;
- 0 sans avis

A) PARTICIPATION A L'ENQUETE

CONTRIBUTIONS ECRITES EXCLUSIVEMENT :

Au total 5 contributions ont été exprimées lors de l'enquête. Elles émanent de particuliers. Elles sont jointes en copie à ce document.

Chaque avis a été porté par le public sur le registre.

Il est identifié et numéroté, précédé de la mention REP, par un numéro d'ordre chronologique croissant.

Lorsque le lieu de résidence n'a pas été indiqué, ainsi que les contributions anonymes quand le lieu de résidence n'était pas indiqué, il a été considéré que ces personnes demeurent en dehors u périmètre de 6 km.

B) SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS A L'ENQUÊTE CLASSEES PAR THEMES :

Les observations sont traitées par thèmes et font référence à des observations précises du registre d'enquête.

AVIS FAVORABLES AU PROJET

1. Conception et information sur le projet

1-1 L'artificialisation due aux panneaux est mineure dans la mesure ou le projet n'empêche pas l'exploitation du bétail ;

- 1-2 Les panneaux photovoltaïques peuvent être enlevés si besoin, l'installation n'est pas définitive ;
- 1-3 Les terres qui serviront de support à l'installation des tables de panneaux sont de mauvaise qualité « pas intéressantes à cultiver » ; (REP 2)

2 Energie

- 2-1 le photovoltaïque est une énergie durable d'avenir(REP 2)
- 2-2 le projet s'inscrit dans la stratégie du projet d'aménagement durable (PADD) porté par le plan local d'urbanisme (PLUI) de la communauté de communes des trois provinces (REP 4)

3 Intérêt économique

- 3-1 Le projet permettra :
- le maintien de l'activité agricole ; (REP 2-3-4)
 - d'éviter que des terres agricoles deviennent des friches ; (REP 3)
 - à la commune de se procurer un apport financier qui aidera à maintenir les prairies qui sont les seuls garants de la faune et de la flore. (REP 3)
- 3-2 le projet permettra l'installation d'une jeune agricultrice qui développera une filière ovine, situation favorisée par la proximité du marché des Grivelles à Sancoins.(REP 4)

4 Paysage, patrimoine, environnement, biodiversité

Le projet participe à la réflexion sur l'avenir du territoire, notamment sur sa vocation agricole, alliant préservation des paysages et du cadre de vie avec une approche pragmatique des pratiques d'élevage et du développement des filières associées.(REP4)

C REMISE DU PROCES-VERBAL :

Comme prévu à l'arrêté préfectoral j'ai pris rendez-vous avec Monsieur Paul ZUNINO représentant de la société CS de Mornay sur Allier, Groupe VALECO, porteur du projet le mardi 7 novembre à 11h 30 à la Mairie de Mornay sur

Enquête publique relative à la réalisation d'une centrale agrivoltaïque lieux-dits Les champs de la Croix, Les Terres légères et La Rangée des chênes sur la commune de Mornay sur Allier
E23000128/45

Allier, pour lui remettre le PV de synthèse des observations du public.

Ledit procès-verbal, lui a été remis ce jour, et je l'invite maintenant à fournir, dans un délai maximum de 15 jours, s'il le juge utile, un mémoire en réponse aux observations formulées par le public.

A Mornay sur allier, le 7 novembre 2023

Le commissaire- enquêteur

Olivier ALLEZARD

Reçu en mains propres,

Le 7 novembre 2023

Société CS de Mornay sur Allier Groupe Valeco,

M.Paul Zunino